

Le PRÉSIDENT: M. Gibson, en ce qui concerne le logement dans les parcs nationaux, vous avez mentionné les chalets et vous avez fait la suggestion que le gouvernement lui-même pourrait construire ces chalets et ensuite les louer. En ce moment, n'est-ce pas que des soumissions sont offertes et que le concessionnaire construit les cabines?

M. GIBSON: Cela est exact. Une partie des revenus va au gouvernement.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cette méthode a été trouvée satisfaisante?

M. GIBSON: Je crois que la plus grande difficulté a été d'attirer la clientèle qui paie les taux les plus élevés. Les concessionnaires doivent faire un placement assez considérable; il est difficile de se procurer les matériaux dont ils ont besoin. Le résultat est que des retards se produisent avant de pouvoir fournir les logements, quelle que soit l'énergie dont le concessionnaire fait preuve. Nous étudions la question de fournir des logements à bas prix aux visiteurs. Les concessionnaires qui doivent maintenant construire leurs propres logements doivent demander des loyers assez élevés. Nous espérons qu'il sera possible de diminuer ces prix, afin qu'un plus grand nombre de visiteurs viennent dans les parcs.

Le PRÉSIDENT: Est-ce qu'il y a rareté de logements dans les parcs?

M. GIBSON: Il y a rareté pendant la saison du tourisme.

Le PRÉSIDENT: Pendant le haut de la saison?

M. GIBSON: Pendant toute la saison du tourisme, à peu près deux mois et demi.

Le PRÉSIDENT: Est-ce qu'il y a assez de campements?

M. GIBSON: Nous avons perfectionné les campements et inauguré une nouvelle méthode. Dans les grands campements, nous permettons à un concessionnaire, toujours un ancien combattant, de fournir des tentes, poêles et des couvertures et même d'exploiter un comptoir pour les repas, afin d'accommoder les gens qui arrivent dans les camps et n'ont pas apporté avec eux leur équipement pour camper. Certaines personnes arrivent sans avoir retenu de logement. Elles peuvent aller au concessionnaire du campement qui leur fournit une tente, des couvertures et un lit, si elles en désirent un. Nous fournissons le terrain où la cuisine est faite; nous avons des abris pour les poêles et nous fournissons le bois. Nous fournissons aussi l'eau courante et dans certains campements, nous avons de la réfrigération; nous fournissons le compartiment froid.

Le PRÉSIDENT: J'ai une autre question à poser à M. Gibson; tout d'abord, y a-t-il d'autres membres du Comité qui désirent d'autres renseignements au sujet des parcs? J'aimerais que le témoin nous parle de la circulation sur la route de l'Alaska et nous dise si des mesures sont prises pour assurer des logis aux touristes le long de la route. S'il n'y a pas d'autres questions sur les parcs, voulez-vous nous parler de la grande route de l'Alaska?

M. GIBSON: Je crois, M. le président, qu'une copie de la circulaire que nous avons distribuée en réponse à ceux qui demandaient des renseignements sur la grande route de l'Alaska a été remise à chaque membre du Comité. Nous avons essayé de répondre à la plupart des questions posées. Le logement disponible le long de la route est mentionné en page 8 de la circulaire. Nous avons dû avertir tout le monde que la circulation touristique ordinaire ne pouvait être permise cette année, parce que le logement est insuffisant pour tous ceux qui désirent y voyager. Le chiffre de la circulation jusqu'en Alaska même est fort élevé; surtout les militaires qui sont devenus instables et croient que peut-être le nord leur conviendra mieux; ils ont décidé de se rendre en Alaska. Lorsque ces personnes possèdent une voiture capable de tenir la route, des fonds suffisants et le reste pour se rendre au terme de leur voyage, un permis leur est accordé par un officier de police à Edmonton qui est chargé de ces affaires.